

# Les femmes aux commandes

**Gagnantes du premier prix "Entreprendre au féminin, c'est possible !", Nadine Kaplan et Christine Zurecki, ont créé la société Tehora à Nozay : en quelques mois, elles ont réalisé 400 000 € de chiffre d'affaires avec ce site marchand de bijoux fantaisie et d'objets de communication pour les comités d'entreprises.**



En France, les femmes ne représentent que 30 % des créateurs d'entreprises. Et leur part stagne depuis dix ans. D'une manière générale, elles se tournent davantage que les hommes vers l'entrepreneuriat social : enseignement, distribution, services à la personne... Elles sont également plus nombreuses à opter pour une reprise d'activité : 30 %, contre 21 % pour les hommes. Elles sont aussi moins bien accompagnées. D'où, en moyenne, un taux de pérennité de leur société à cinq ans inférieur à celui des hommes. Près d'une sur deux ne bénéficie en effet d'aucun accompagnement.

Le 6<sup>e</sup> forum CREE (Créer ou reprendre une entreprise en Essonne), le 30 juin au Géo-centre à Evry, a été l'occasion de mettre ces femmes chefs

d'entreprises sur le devant de la scène. Vingt-six étaient en lice pour le premier concours "Entreprendre au féminin, c'est possible !", organisé grâce au soutien de la Délégation régionale aux droits des femmes et l'égalité des chances. Cinq jeunes entreprises se sont particulièrement distinguées.

**Prix du public : Nadia Corrêa, société Arganaticum à Massy.** Production au Maroc, impor-

tation, fabrication et commercialisation de produits cosmétiques bio à l'huile d'argane... dans une démarche de commerce équitable.

**• [www.arganaticum.fr](http://www.arganaticum.fr)**  
**Prix "Entreprendre au féminin, c'est possible !" : Nadine Kaplan et Christine Zurecki, société Tehora à Nozay.**

Site marchand de bijoux fantaisie, d'accessoires de créateurs et d'objets de communi-

cation issus du commerce équitable pour les comités d'entreprises (CE). Créée en octobre dernier avec un capital initial de 10 000 euros, Tehora a déjà réalisé 400 000 euros de chiffre d'affaires.

**• [www.tehora.com](http://www.tehora.com)**  
Le jury a également souhaité mettre en avant les femmes chefs d'entreprises suivantes :

**Lydie Borel pour Phung consulting, à Villabé :** bureau d'études dans le domaine du génie climatique, énergétique et environnemental.

**• [www.phungconsulting.com](http://www.phungconsulting.com)**

**Marie-Noëlle Mille pour Armonie services, à Etampes :** entreprise de services à la personne créée en 2005 et qui compte 8 salariés.

**• Tél. : 01.60.80.98.71.**  
**Christine Noël pour Cabottine, à Yerres :** boutique de chaussures et accessoires créée cette année.

**• Tél. : 01.69.43.82.91.**  
**■ Olivier Fermé**

## En +

### Des aides et des contacts

• **Le Fonds de garantie à l'initiative des femmes (FGIF) :** lancé en 2007 par Essonne Active, ce dispositif facilite l'accès au crédit bancaire pour les femmes qui ont créé leur entreprise depuis moins de 5 ans. Le FGIF garantit notamment 70% du prêt bancaire, dans la limite de 27 000 euros. Contact **Christel Dubroca** par mail : [christeld@essonneactive.fr](mailto:christeld@essonneactive.fr)

• **Le prêt d'honneur d'Essonne Initiative :** un prêt personnel à taux zéro et sans demande de garantie, en moyenne près de 8 500 euros par créatrice. Contact **Sophie Bilingi** : [essonneinitiative@essonne.cci.fr](mailto:essonneinitiative@essonne.cci.fr)

• **Le Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF) :** propose notamment une méthodologie d'accompagnement. Contact **Anne-Marie Bremond** : [cidf91@wanadoo.fr](mailto:cidf91@wanadoo.fr)

• **Femmes chefs d'entreprises Essonne (FCEE)-Initiatives femmes :** association de femmes chefs d'entreprises. **Catherine Nouvellon** : [info@initiativesfemmes.com](mailto:info@initiativesfemmes.com).